

L'apprentissage : une opportunité pour tous !

11 mai 2023

Le programme



Les avantages de ce dispositif



Comment recruter un apprenti ?



Les conditions financières



Focus sur des exemples de formations

1

Les avantages
de ce dispositif



Contexte

Les employeurs publics peuvent recourir à l'apprentissage depuis une loi de 1992.

Mais l'alternance reste peu développée dans le secteur public par rapport au secteur privé. Cependant

- La fonction publique territoriale est le principal recruteur de la FP avec 63% des nouveaux contrats d'apprentissage
- Depuis 2001, le nombre d'apprentis a été multiplié par 4 dans la FP

Les « idées reçues »



La procédure est contraignante et chronophage dans le secteur public

Pas de tuteur qualifié pour encadrer l'apprenti



Les coûts de formation
sont entièrement
pris en charge par les collectivités

L'apprentissage ne permet pas au service
public qui a formé un jeune de l'embaucher
directement après l'obtention du diplôme



Les freins réels de la FPT

- Mode de recrutement peu utilisé ;
- Pas de formation spécifique à la FPT ;
- Les candidats apprentis ne connaissent pas ou très peu les métiers de la FPT ;

Les avantages pour l'employeur

L'apprentissage permet :

- ➡ d'organiser en douceur le transfert de compétences en prévision des départs en retraite
- ➡ de diversifier, au bénéfice de tous, les modes de recrutement



Le contrat d'apprentissage c'est

- Former un candidat selon les besoins de la collectivité ;
- Répondre à un objectif de gestion dynamique des ressources humaines ;
- Répondre à des objectifs de transmission des savoir-faire nécessaires à l'activité ;
- Bénéficier d'aides financières, encore plus importante en cas d'accueil d'un apprenti en situation de handicap,
- Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap ;
- Répondre à un objectif politique et concourir aux objectifs éducatifs de la nation

Les avantages pour l'employeur

L'apprentissage c'est l'occasion de faire connaître les nombreux métiers de la FPT et leur variété

+ Une formation adaptée aux besoins

+ participer à l'insertion professionnelle des jeunes

+ recruter et anticiper sur les métiers en tension

L'apprentissage ne se limite pas aux métiers manuels mais concerne l'ensemble des secteurs professionnels : administration, animation, bâtiments et travaux publics, informatique, espaces verts...

Les avantages pour l'apprenti

- Poursuivre ses études ;
 - Obtenir un diplôme ;
 - Débuter sa vie active, première expérience professionnelle ;
 - Avoir une salaire ;
- +
- La meilleure façon d'apprendre un métier et de vérifier sa vocation, c'est de le découvrir aux côtés d'un tuteur ;
 - De multiples centres d'apprentissages préparent aux emplois du secteur public ;

L'apprentissage et l'alternance facilitent l'entrée dans le service public, en combinant théorie et pratique, par des parcours encadrés débouchant sur des postes passionnants

Les métiers des « apprentis »

Dans le Doubs, en 2022, les recrutements sont très diversifiées

CAP, BEP	BAC	BAC +2	BAC +3	Bac +4+5
CAP Accompagnant éducatif petite enfance	Bac Pro Aménagements Paysagers	BTS Maintenance des systèmes	Bachelor responsable marketing	Master 2 Transport Mobilité Environnement climat
BEP Service aux personnes	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture	BTS Support à l'action managériale	Licence Pro chimie analytique	Master énergie
CAP Service à la personne, vente en espace rural	Titre Jardinier botaniste	BTSA aménagements paysagers	Licence Pro Marketing et communication des "Organisations du Spectacle, de l'Événementiel et des Loisirs (MOSEL)"	
		BTS Gestion et protection de la nature	BUT Réseaux et télécommunication	
		BUT Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)		
		BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau		

Quels débouchés ?

« L'intérêt, c'est d'intégrer la fonction publique territoriale »

- Pour les métiers de catégorie C, accessibles sans concours : stagiairisation puis titularisation (exemples : apprentis en espaces verts, accompagnement de l'enfant *(filière animation uniquement)*, restauration collective).
- Pour les métiers des catégories A, B et certaines C (_{ATSEM}) nécessiter de passer les concours.
- 2 dispositifs dérogatoires de titularisation pour les apprentis RQTH :
 - Article 352-4 du Code Général de la Fonction Publique (loi du 26 janvier 1984) : condition du concours externe ;
 - Expérimentation : titularisation directe des apprentis reconnus TH (art 91 loi 2019-828)

Aucune obligation pour l'employeur de pérenniser le poste sur un emploi permanent.



Vos questions

Nos réponses

2

Comment recruter un apprenti



Le contrat

L'apprentissage est une voie de formation qui permet d'obtenir un diplôme professionnel

Apprenti âgé de 16 ans jusqu'à 29 ans (au-delà si RQTH)

Durée de 6 mois à 3 ans

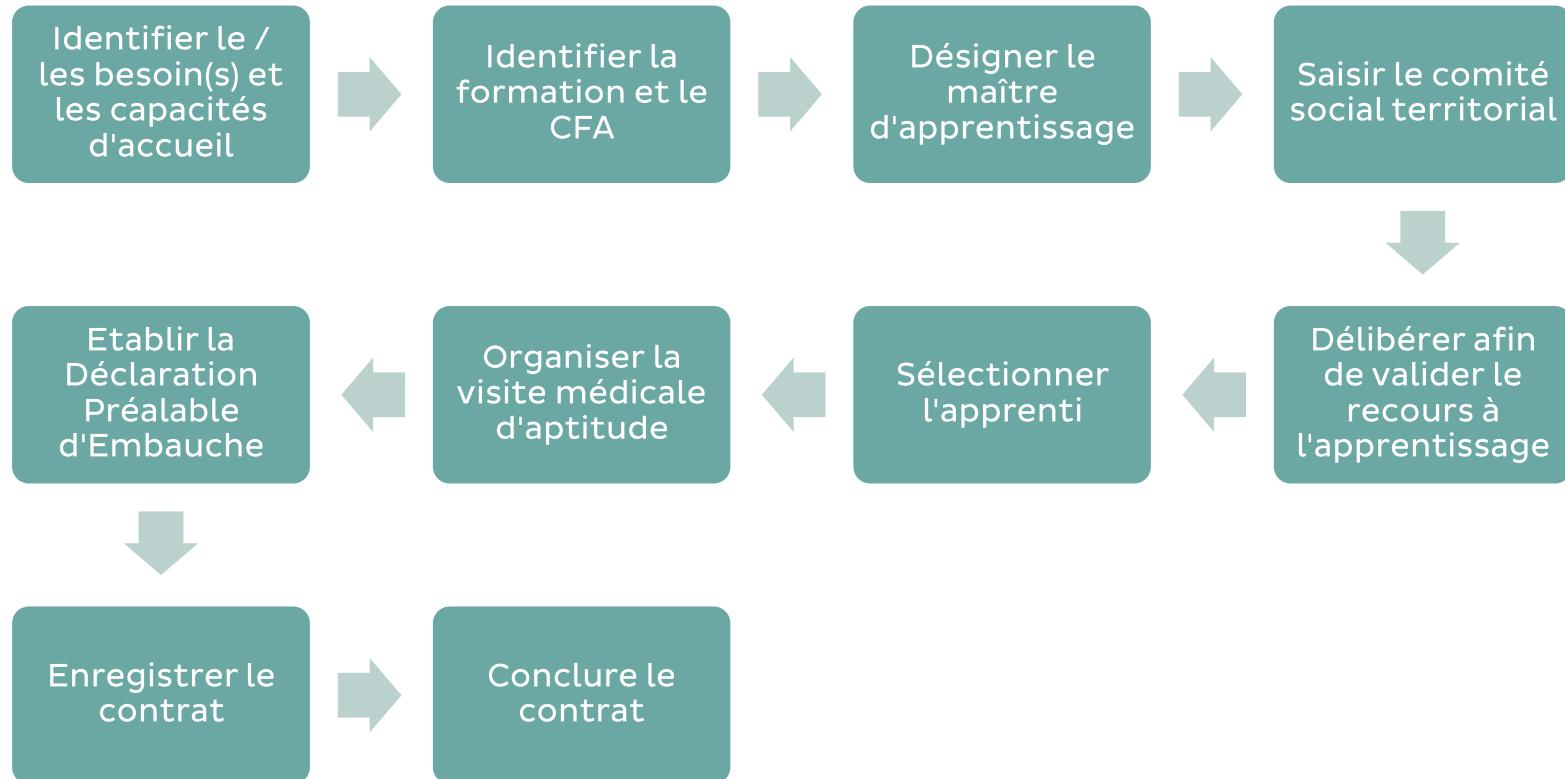
Contrat de droit privé

Un maître d'apprentissage encadre l'apprenti

Alternance formation/emploi

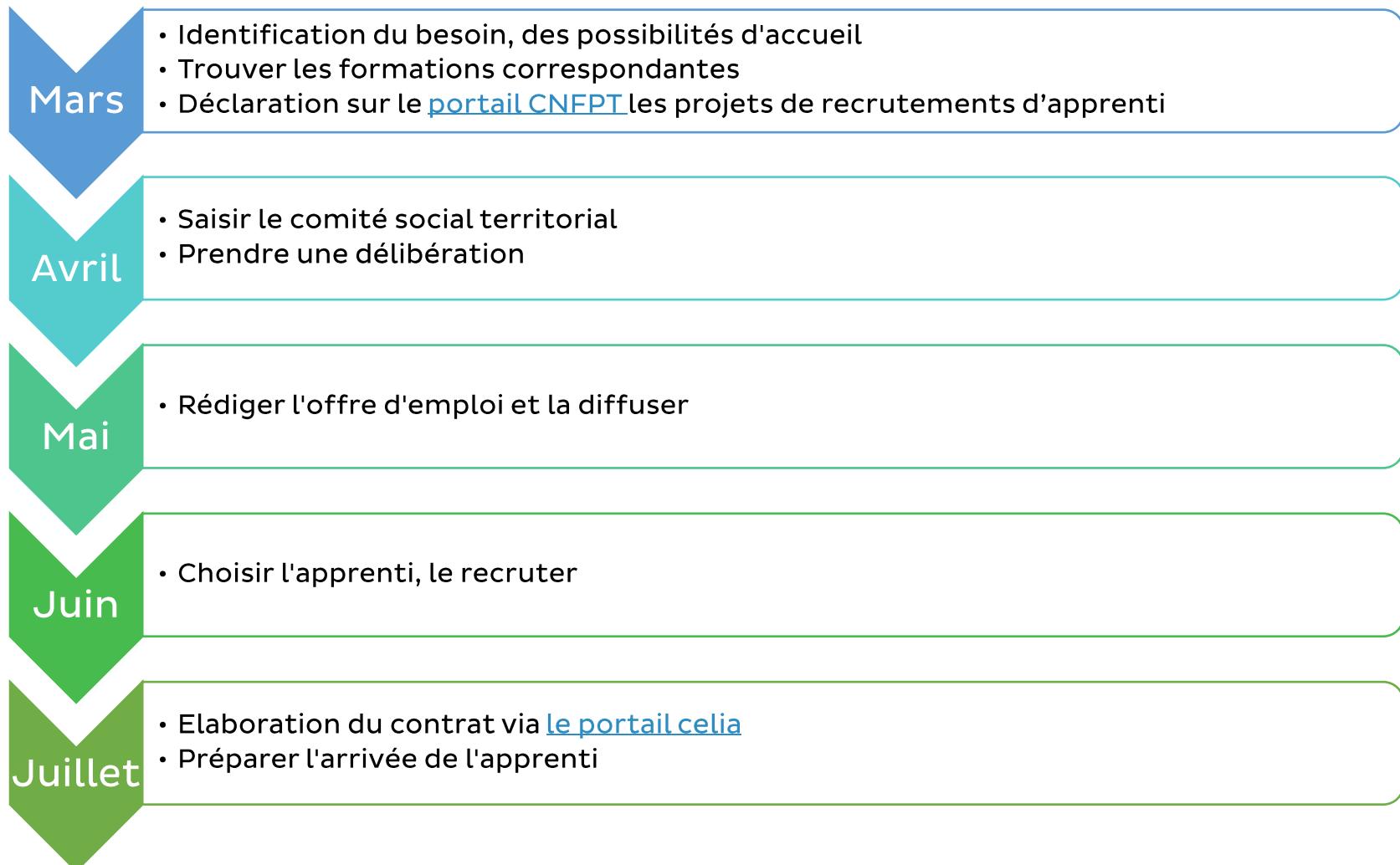
Rémunération basée sur un % du SMIC (selon l'âge, le niveau du diplôme)

La procédure de recrutement



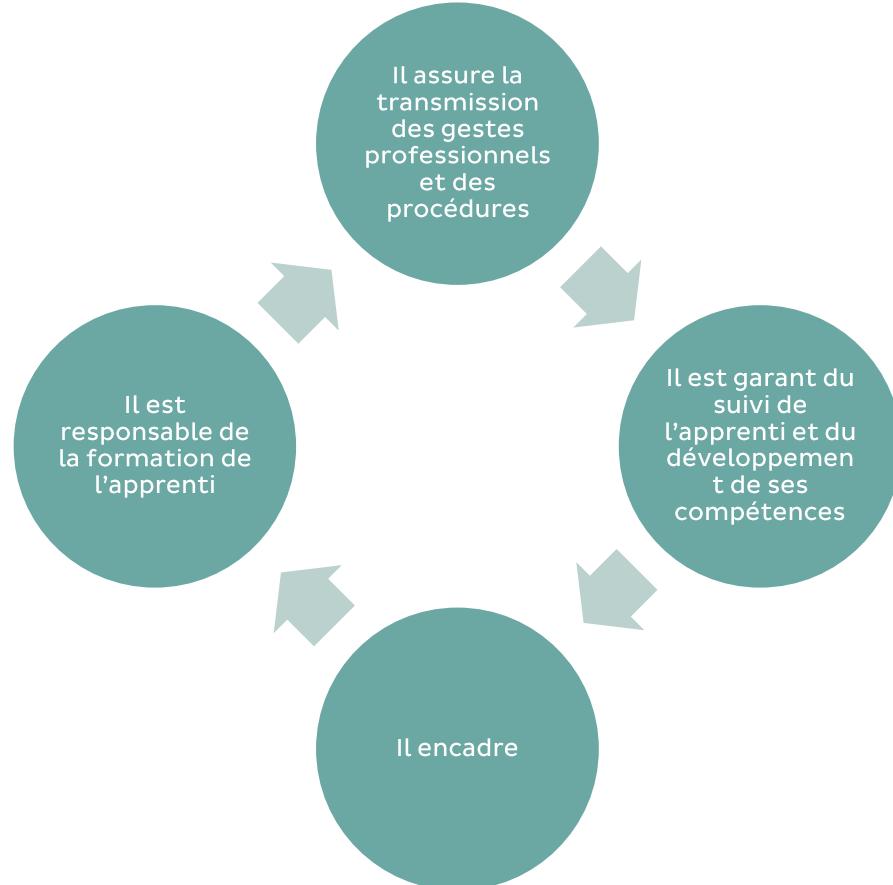
La procédure de recrutement

Pour un recrutement prévu en septembre :



La clé de la réussite : le choix du maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage est au centre des relations entre le jeune, le centre de formation et l'employeur.



Pour accompagner au mieux l'apprenti, le CNFPT propose un dispositif de formation spécifiquement dédié aux maîtres d'apprentissage des collectivités.

Le recrutement d'une personne en situation de handicap

UNE QUALIFICATION + UNE EXPÉRIENCE

=

UN VÉRITABLE ACCÈS À L'EMPLOI

Le contrat d'apprentissage est ouvert sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap.

C'est une voie d'accès à l'emploi qualitative, offrant à la fois une formation diplômante et une expérience professionnelle conséquente.

2 partenaires des centres de gestion



Une réponse à l'obligation d'emploi

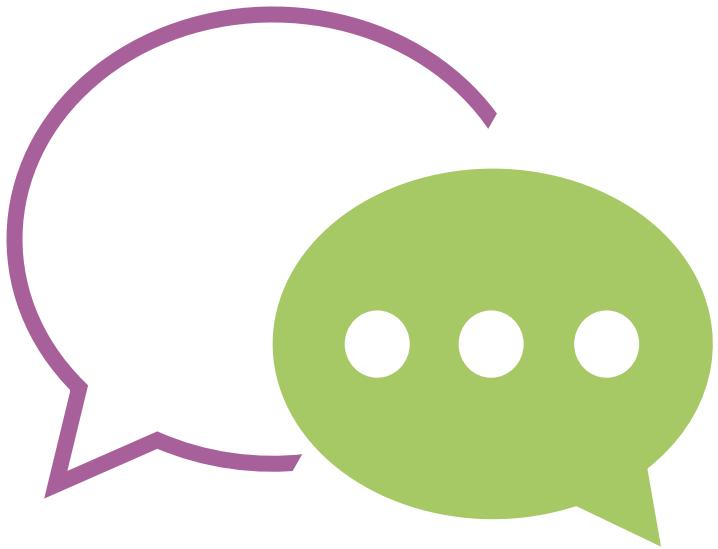


L'apprentissage contribue à satisfaire l'obligation d'emploi de 6 % de personnes handicapées et ainsi de réduire la contribution versée au FIPHFP, tout en continuant à bénéficier de moyens pour compenser les restrictions dues au handicap.

Un coût minimum pour l'employeur

Le FIPHFP propose des aides financières importantes aux employeurs publics.

- ✓ L'aide à la rémunération (80 % du coût salarial annuel chargé)
- ✓ Remboursement des frais de formation (plafond de 10 000 euros)
- ✓ L'aide tutorat: permet de valoriser la fonction de maître d'apprentissage (20,50€/h dans la limite de 20h/mois)
- ✓ Aide à l'adaptation du poste de travail
- ✓ Aide pour l'apprenti (aide parcours emploi, plafond de 750 euros)
- ✓ aide aux déplacements en compensation du handicap



Vos questions

Nos réponses

3

Les conditions financières



La prise en charge des frais de formation

Les employeurs publics doivent prendre en charge le coût de la formation des apprentis dans les établissements de formation qui les accueillent.

Cependant, des leviers existent pour alléger le coût à la charge de l'employeur :

+ Contrats signés en 2022, le coût de la formation en apprentissage sera pris en charge à 100% par le CNFPT dans la limite de montants maximums

La prise en charge financière par le CNFPT sera soumise à un accord préalable de financement, qui devra intervenir avant la signature du contrat de l'apprenti ;

+ Les contrats signés avant le 1er janvier 2022 relèveront toujours de l'ancien dispositif de financement (50 % CNFPT, 50 % Collectivité) ;

La prise en charge des frais de formation

- **Pour l'année 2023, le CNFPT demande aux collectivités territoriales de manifester leurs prévisions de contrats d'apprentissage avant le 17 mars pour toute signature ou projet (même non-confirmé) d'intégration en 2023, couvrant donc l'année scolaire 2023-2024.**
- **Si elles ne le font pas avant cette date, elles n'auront ni prise en charge CNFPT, ni possibilité de demander le remboursement auprès du FIPHFP dans le cas de recrutement d'une personne en situation de handicap.**

La prise en charge des frais de formation

Instruction des demandes de prise en charge des frais de formation auprès du CNFPT

- Le recensement obligatoire de vos besoins en apprentissage sur la [plateforme IEL](#) sur le formulaire dédié jusqu'au 17/03/23,
- La demande d'Accord Préalable au Financement (APF) sur la plateforme IEL,
- La signature du cerfa et de la convention de formation à signer dans les 3 mois suivant l'accord de l'APF,
- La transmission au CFA du contrat pour validation et dépôt sur la plateforme CNFPT dans les 30 jours suivant la signature du contrat.
- Une fois signé, vous avez la possibilité de passer par le CFA pour enregistrer le contrat d'apprentissage sur la plateforme CELIA de la DREETS.

Exonérations des charges patronales

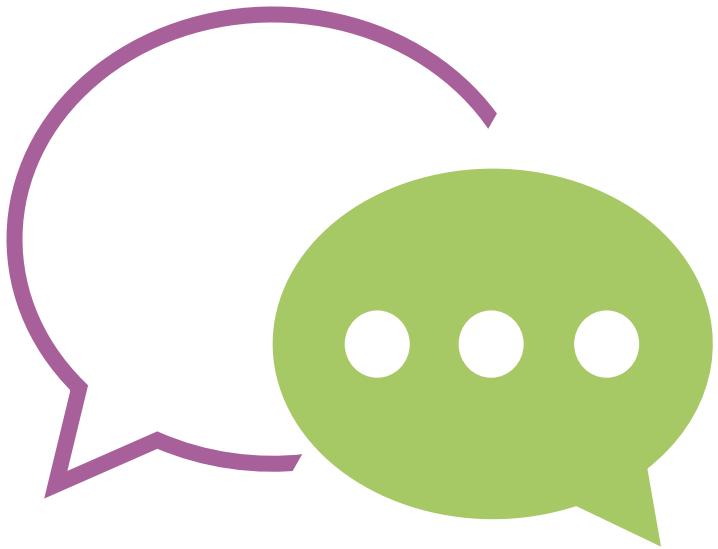
- Le salaire % du SMIC (selon l'âge, le niveau de formation) : exonération des charges patronales ;
- La formation : à hauteur de 100 % d'un montant plafond, le reste est financé par le CNFPT

La différence avec le privé, c'est que le CNFPT ne couvre pas les frais annexes, premier équipement...

Simulation à titre indicatif au 01/05/2023

	Apprenti 16-17 ans	Apprenti 18-20 ans	Apprenti 21-25 ans	Apprenti 26 ans et plus
Rémunération brute mensuelle 1re année	471,74 €	751,30 €	926,02 €	1 747,20 €
Charges mensuelles URSSAF AT 1,79%	8,44 €	13,49 €	17,22 €	31,27 €
Total mensuel	480,18 €	764,79 €	943,24 €	1 778,47 €
Total annuel	5 762,16 €	9177,48 €	11 318,88 €	21341,64 €

[Estimez le salaire le votre apprenti](#)



Vos questions

Nos réponses

4

Focus sur des exemples de formations



Les métiers éligibles au dispositif

Les deux principales spécialités choisies par les apprentis dans la FPT sont :

- l'aménagement paysager
- Et le travail social

or il existe une multitude de formations compatibles avec les métiers de la FPT

Près de 400 diplômes préparés du CAP au titre d'Ingénieur

- ➡ Les emplois du service public sont variés en termes de domaines d'activités (cuisine, comptabilité, paysage, animation...) et en niveau d'études ;
- ➡ Des candidats sont recherchés pour certains secteurs professionnels en tension (électricité, soins aux personnes âgées, informatique, paie...) ;
- ➡ D'autres métiers connaissent des renouvellements importants suite aux départs en retraite et aux réformes en cours (bâtiment, environnement, urbanisme, jeunesse...).

Exemple : agent des interventions techniques en milieu rural



CAP Maintenance de Bâtiments de Collectivités

Lycée Jules Ferry à Delle

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques...).



Exemple : secrétaire de mairie ou agent administratif



Bac Pro Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités

Lycée Raoul Follereau à Belfort

Lycée Jouffroy d'Abbans à Baume-les-Dames

Le Bac Pro AGOrA forme des gestionnaires administratifs appelés à travailler au sein d'entreprises de petite et moyenne taille, de collectivités territoriales, d'administrations ou encore d'associations.

Missions :

- **Gestion administrative**
- **Gestion de la communication**
- **Gestion du personnel**
- **Gestion de la mise en œuvre de projets**



Exemple : agent d'entretien des locaux/ chargé de propreté des locaux



CAP Agent de Propreté et d'Hygiène

Lycée Audincourt Nelson Mandela

Communes : services techniques, mairies, écoles, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Intercommunalités, etc.



Exemple : gestionnaire budgétaire,
comptable et financière

➤ **BTS Comptabilité et Gestion**

Lycée Toussaint Louverture Pontarlier

Les titulaires du BTS Comptabilité et Gestion sont amenés à exercer une activité comptable dans le secteur privé, public et associatif, soit dans une petite structure en tant que comptable unique, soit comme comptable spécialisé intégré à une équipe, dans une structure de plus grande dimension



Exemple : animateur-trice accompagnement périscolaire



- **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)**
- **Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

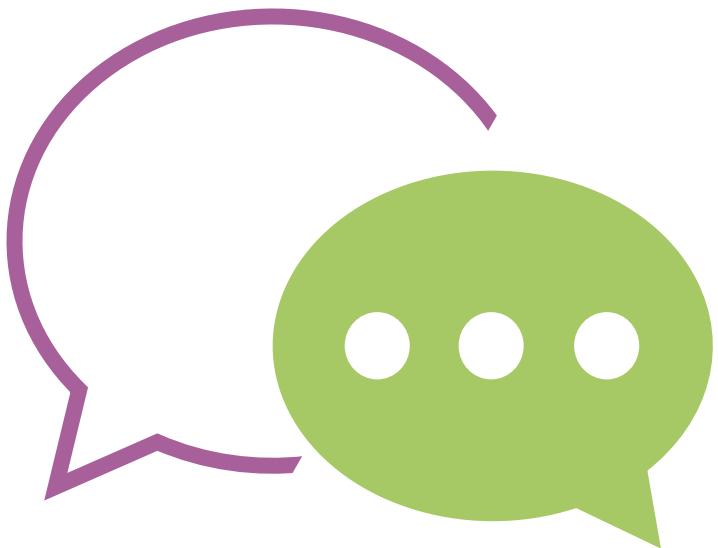
Trajectoire formation à Montbéliard
Profession sport et loisirs à Besançon

Accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives.
Encadre les enfants pendant l'interclasse du midi, les temps
périscolaires et extrascolaires

Où : Communes :Service enfance/jeunesse, Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), Maison Pour Tous (MPT).

Intercommunalités : Service enfance/jeunesse, centres de loisirs





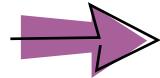
Vos questions

Nos réponses

L'accompagnement du centre de gestion

pour vous informer et

réussir le recrutement des apprenti(e)s



Une aide en matière de recrutement d'apprenti(e) :

- Identification du besoin
- Recherche de la formation adéquate
- Rédaction de l'offre d'apprentissage
- Mettre en relation des candidats et des collectivités désireuses de transmettre leurs compétences



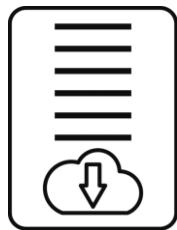
Une aide en matière de gestion administrative des contrats d'apprentissage en lien direct avec les services de la DREEST

- Préparation des formalités administratives (contrats d'apprentissage,...) avant saisie sur le portail celia
- Choix du maître d'apprentissage
- Suivi des contrats d'apprentissage

Contacts et liens utiles



CDG 25 : recrutement@cdg25.org



Téléchargez [la note sur l'apprentissage](#) et le [guide des formations](#)



Plus d'infos sur :
www.cdg25.org